



Conseil de quartier de PYLA-sur-MER

Compte-rendu de réunion
Mercredi 25 janvier 2017

Démocratie participative
Cabinet du Maire
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Le Conseil de Quartier de Pyla-sur-Mer s'est réuni le mercredi 25 janvier 2017 à 17h30, Centre culturel Pierre Dignac - Pyla-sur-Mer.

Etaient présents :

- Madame Elisabeth MONTEIL-MACARD - Présidente du Conseil de quartier
- Monsieur Pascal BERILLON
- Monsieur Jean-Charles GAUFFIN
- Madame Mireille GUENEE
- Monsieur Richard FAIVRE
- Monsieur Louis GAUME
- Monsieur Robert JOUSSE
- Monsieur Pascal BERNARD
- Madame Colette DAVRINCHE
- Monsieur Manuel DIAZ
- Madame Nadia DELAGE

En présence de :

- Monsieur Nicolas HENIN - Conseiller municipal
- Monsieur Fabrice PETIT - Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU - Administratif

Excusés :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD - Adjointe au Maire
- Madame Géraldine RIGAUD
- Madame Martine VESCHAMBRE
- Madame Sandrine MAYET
- Monsieur André MALBREIL
- Monsieur Stéphane BRAUD

Madame Elisabeth MONTEIL-MACARD ouvre la séance du Conseil de quartier de Pyla-sur-Mer à 17h30 et remercie les conseillers de leur présence.

I. Demandes et remarques des Conseillers

- ✎ Les potelets du boulevard de l'Océan sont très abîmés. Les arbres notamment, les Tamaris nouvellement remplacés, souffrent de heurts provoqués par les véhicules ou autres...
Ne pourrait-on pas installer des systèmes de protection, un corset autour des troncs par exemple ?
- ✎ Demande le passage de la balayeuse boulevard de l'Atlantique mais aussi le nettoyage manuel des extrémités des boulevards. En effet, les feuilles s'accumulent en bout de rues, bouchent les avaloirs et empêchent le bon écoulement des eaux pluviales.
- ✎ Suite à un accident, demande si le rond-point du boulevard de Lattre de Tassigny va être refait.

Réponse

Cet espace va être retraité au printemps. Les luminaires seront maintenus.

- ✎ Satisfaction générale des travaux d'aménagements du secteur de Pyla-Plage.
- ✎ Un conseiller souhaite faire un point sur les sangliers afin de sensibiliser la Mairie sur cet état de fait :
 - Domaine de la Forêt, ils pénètrent dans les jardins et les saccagent.
 - Avenue de Bellevue, Pare-feu du Juge..., les sangliers soulèvent les barrières.
 - Boulevard de La Teste et d'Arcachon, ils passent par les trous 1 et 2 au niveau du Golf.
Le responsable du Golf a nommé un expert afin de faire un état des nuisances.
 - L'association de M. Mora a organisé une battue le 23 janvier dernier mais elle n'a pas eu de résultat.

Que peut-on faire pour arrêter cette recrudescence d'animaux sauvages ?

Réponse

M. Philippe Mora, Président de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

« L'ACCA a effectué 42 sorties et a prélevé 31 sangliers. Les battues continuent jusqu'à fin mars.

Face à ces problèmes, une des recommandations du Président est ne pas habituer ces animaux sauvages à trouver près des maisons de la nourriture. »

- ✎ Remerciements et félicitations pour l'entourage autour du boudrome de la Place Meller.
- ✎ Le chemin, le long du Centre culturel n'est pas praticable.

Réponse

Mme MONTEIL-MACARD va demander la mise en place du cheminement ainsi qu'un accès en pente douce pour les personnes à mobilité réduite.

- ✎ Mécontentement des riverains du Centre culturel, les joueurs et joueuses de bridge se garent n'importe où et n'importe comment.
- ✎ Très fréquemment, beaucoup de détritux, laissés par les noctambules, sont ramassés par les riverains de l'avenue des Chênes.
- ✎ Les riverains ont remarqué que la plaque inaugurale était absente de son emplacement, sur le mur de La Poste. Va-t-elle être remplacée ?
 - 🗨 Réponse
La plaque commémorative a été nettoyée par les services techniques de la ville et sera remise lorsque les travaux de peinture seront terminés.
- ✎ La salle du club de généalogie va-t-elle être ouverte ?
 - 🗨 Réponse
L'association pourra s'installer à la fin du mois de janvier. La salle disposera une connexion à l'internet.
- ✎ Remarque beaucoup de skateurs sur les rampes devant l'ancienne Poste.
 - 🗨 Réponse
Il n'y pas d'arrêté municipal interdisant la pratique du skate.
- ✎ Pourquoi de la rubalise a-t-elle été positionnée autour du terrain à l'angle de Lignon et Océan ?
 - 🗨 Réponse
Le lieu a été certainement sécurisé par le propriétaire.
- ✎ Un distributeur à billets sera-t-il installé ?
 - 🗨 Réponse
Le distributeur devait être posé par La Poste avant le 15 décembre. Nous sommes en attente de cette installation après un mois et demi de retard.
- ✎ A-t-on d'autres propositions, concernant l'implantation d'un collecteur à verre ?
 - 🗨 Réponse
Les conseillers du quartier de Pyla-sur-Mer réfléchissent à un emplacement.
- ✎ Une salle d'exposition est-elle prévue dans les anciens locaux de la Poste ?
 - 🗨 Réponse
Une salle d'exposition a été prévue dans le cadre du réaménagement de ce lieu.
- ✎ Un conseiller fait remarquer la belle prolongation du boulevard de l'Océan jusqu'au rond-point de l'Olivier.
- ✎ Remerciements pour la bonne gestion du quartier de Pyla-sur-Mer.
- ✎ Dénombre beaucoup trop de ralentisseurs sur le boulevard de l'Océan. Sont-ils aux normes ?
 - 🗨 Réponse
Les ralentisseurs sont aux normes et permettent d'améliorer la sécurité des usagers.

- ✎ La traversée cycliste du rond-point de l'Olivier devrait être peinte en vert afin de bien identifier la bande cyclable qui traverse le boulevard. Très dangereux.

 Réponse

La mairie devrait intervenir auprès de la Cobas, pour une meilleure sécurisation des cyclistes.

- ✎ Remerciements pour l'élagage des pins, avenue du Levant.
- ✎ L'avenue Bellevue est en très mauvais état.
- ✎ Quels sont les travaux (équipements, voirie, etc.) prévus en 2017 pour le Pyla-sur-Mer ?

 Réponse

Avenue du Banc d'Arguin, avenue du Casino, cet été (un sanitaire + 2 prises pour véhicule électrique), avenue des Fauvettes.

- ✎ Le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat a-t-il fait évoluer la réflexion relative aux projets de parkings de délestage de la dune ?

 Réponse

Les résultats de l'étude seront transmis par le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat, aux alentours de mi-février

- ✎ Des blocs de rocher sont entassés sur la plage entre les accès de l'avenue des Grives et de l'avenue de la Garolle. Par qui ? A quel titre ? Pourquoi ?

 Réponse

Une société renforce le perré chez un privé. Un arrêté du Maire a été pris afin d'autoriser, du 16 janvier au 31 janvier 2017, cette société d'utiliser l'avenue de la Garolle et la descente du Cercle de voile du Pyla.

En revanche, aucune autorisation n'a été donnée pour le dépôt des blocs de pierre sur la plage.

- ✎ Les eaux pluviales sont déversées sur les plages, au sud de Meller, par des buses d'écoulement. Y a-t-il un risque de déversements d'eaux polluées dans le Bassin ?

 Réponse

Lors des travaux de voirie, la commune met en place des raccordements aux réseaux avec des structures alvéolaires ultra légères (SAUL). Les eaux pluviales sont recueillies, l'eau est décantée, les polluants se déposent au fond. L'eau ainsi déversé dans le Bassin est propre.

Le Pyla-sur-Mer, lors du colloque, organisé par le SIBA, « Les états de vie REPAR et REMPLAR » a été cité en exemple par les scientifiques. Site internet du Siba (www.siba-bassin-arcachon.fr) Rubrique : actions-environnementales

- ✎ Serait-il possible de prévoir des aménagements permettant aux plaisanciers d'attacher leurs annexes ?


 Réponse

La commission d'attribution des mouillages, présidée par Monsieur le Maire, réunie le 17 janvier 2017, a décidé de procéder à une étude fine des besoins de dispositifs de rangements d'annexes. Cette étude sera faite durant la saison 2017 (de juin à septembre).

 Où en est le permis de construire de Côte du Sud ?

 Réponse

Le PC déposé le 29/12/2016 a été retiré.

 Où en est le projet d'arrêté municipal visant à limiter le stationnement des campings cars en réduisant la largeur des voies d'accès aux plages ?

 Réponse


Déjà évoqué au précédent conseil de quartier. La réponse est identique : Ils peuvent circuler et stationner sur la voie publique dans les mêmes conditions que peuvent le faire les automobiles.

 Le plan de stationnement autour des hôtels du Pyla Sud a-t-il évolué ?

 Réponse

De nombreuses places de stationnement complémentaire, conformément aux engagements de Monsieur le Maire, ont été aménagées : boulevard de l'Océan, avenue Gaume, avenue du Banc d'Arguin.

Madame Elisabeth MONTEIL-MACARD remercie les membres de leur participation. La réunion se termine à 19h30.

 **Réunion publique du quartier PYLA-SUR-MER**
Mercredi 8 mars 2017
18h Centre Culturel Pierre Dignac